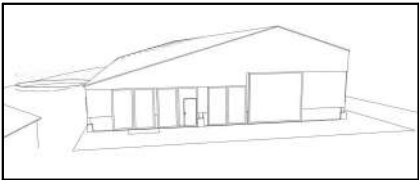


PERMIS DE CONSTRUIRE



<u>Localisation</u>	Reboulet
<u>du / des projet(s):</u>	15110 - SAINT-URCIZE

Description du projet de construction

1. Réaménagement partiel d'un bâtiment agricole en étable entravée lisier pour bovins.
2. Modifications des façades de ce même bâtiment agricole.
3. Création de deux fosses à lisier (couverte et non-couverte).
4. Changement du matériau de couverture d'un bâtiment traditionnel (grange/étable).

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-10

PC1a	PLAN DE SITUATION IGN - Éch: 1/25000°		PC4	NOTICE DESCRIPTIVE	
PC1b	DOCUMENT D'URBANISME		PC5a	PLAN DE FACADES ÉTABLE	1:200
PC1c	PLAN CADASTRAL - Éch: 1/1500°		PC5b	PLAN DE FACADES GRANGE	1:200
PC2	PLAN DE MASSE PROJETS	1:500	PC6	DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION	
PC3	PLANS EN COUPE - Éch: 1/500°		PC7-8	DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE	



Architecte:
Audrey ESCOT
SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

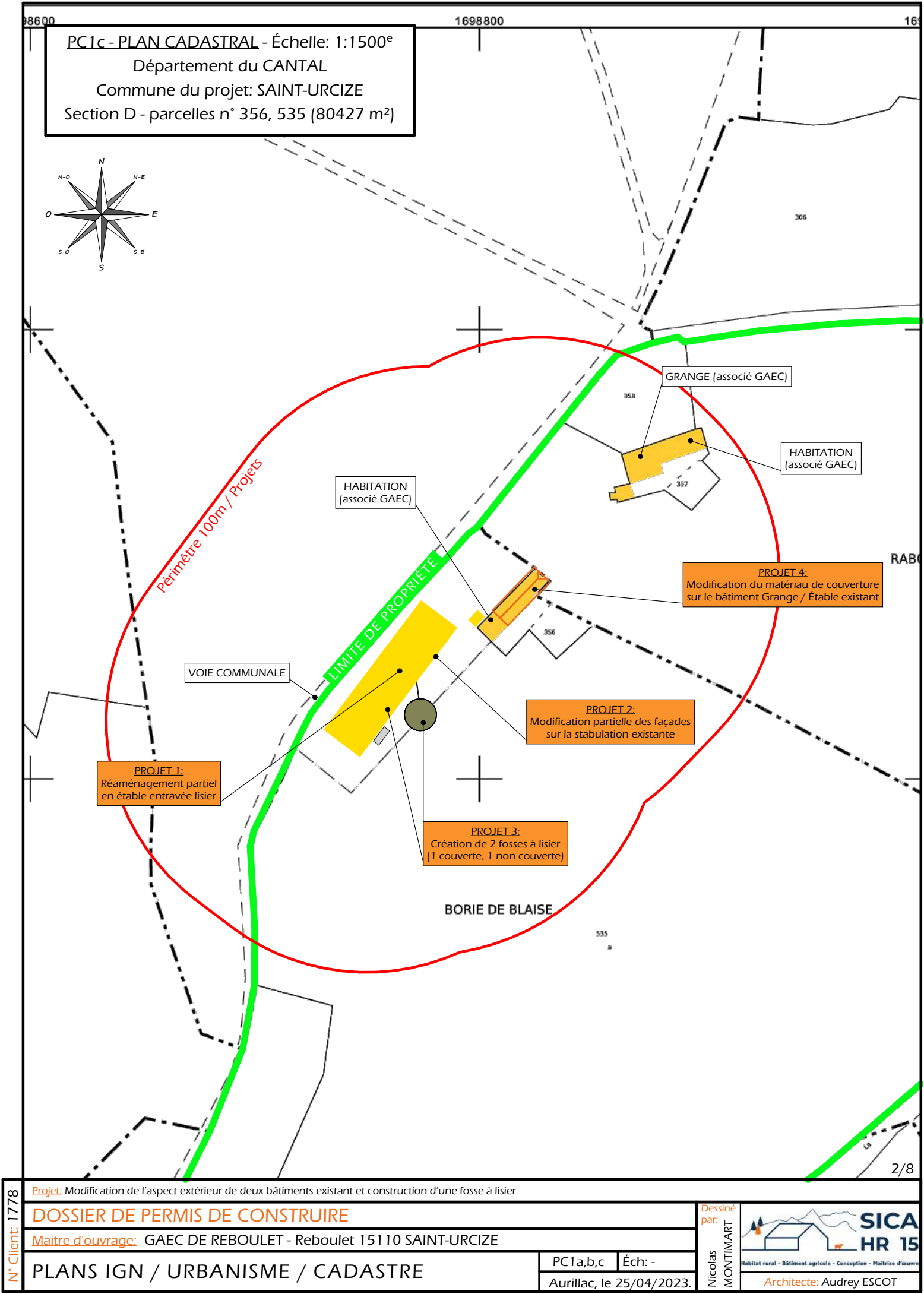
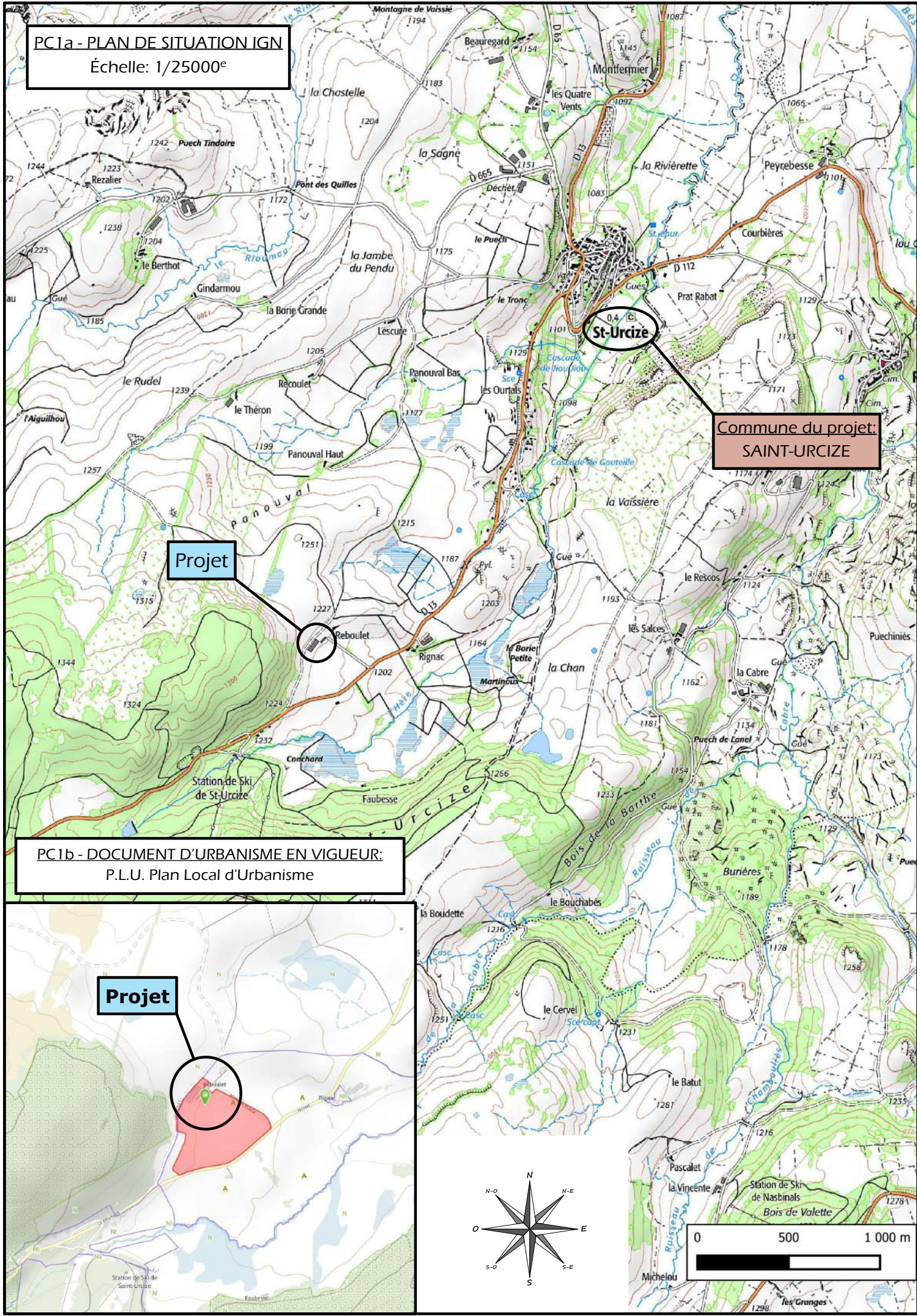
Tampon - Signature:

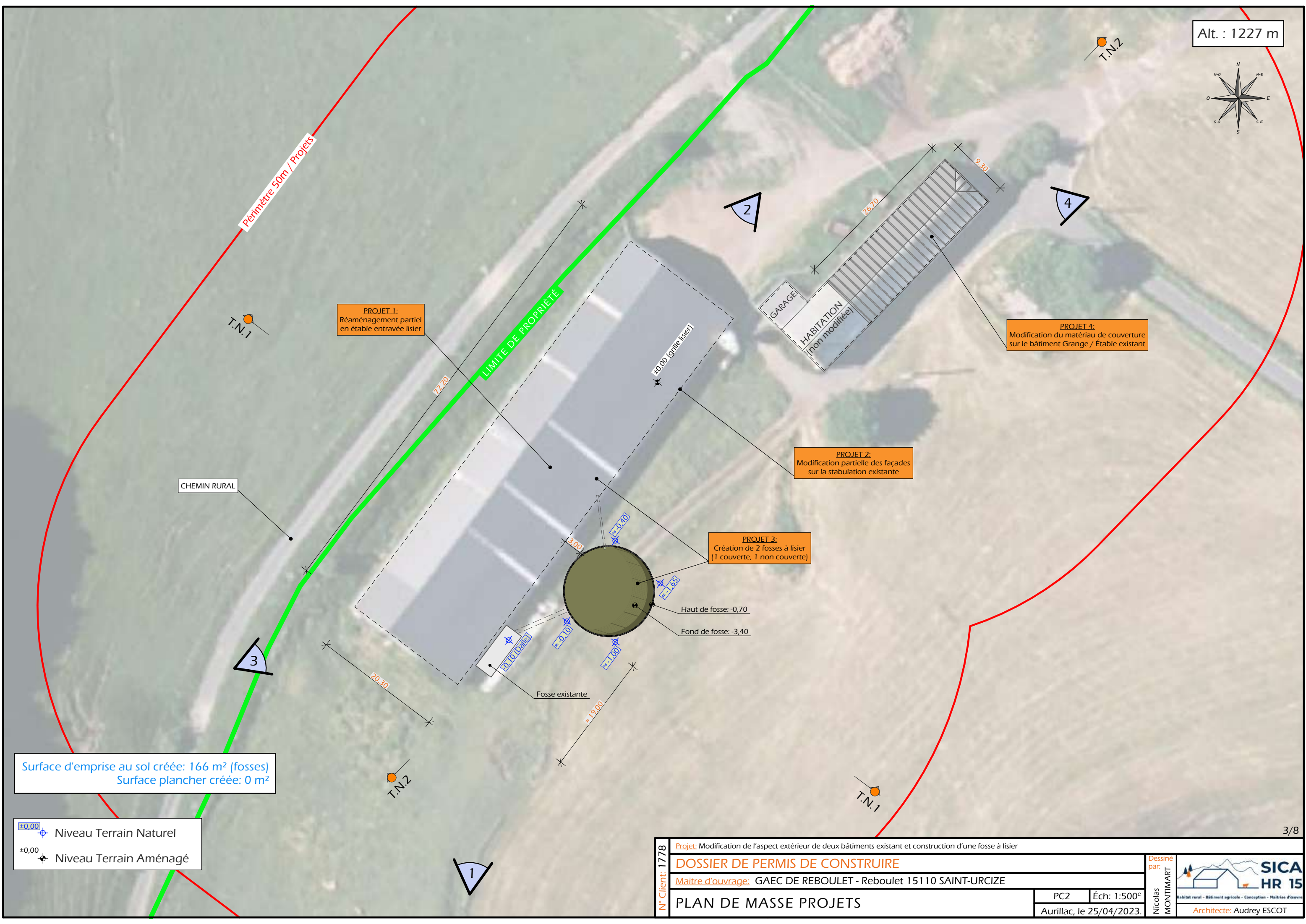
Aurillac, le 25/04/2023.

Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

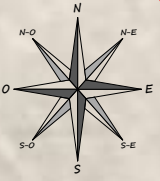
N° Client: 1778	N° Document: PC01	N° de page: 1/8
--------------------	----------------------	--------------------

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.





Alt. : 1227 m



Périmètre 50m / Projets

T.N.1

PROJET 1:
Réaménagement partiel
en étable entravée lisier

LIMITE DE PROPRIÉTÉ

2

4

PROJET 4:
Modification du matériau de couverture
sur le bâtiment Grange / Étable existant

PROJET 2:
Modification partielle des façades
sur la stabulation existante

PROJET 3:
Création de 2 fosses à lisier
(1 couverte, 1 non couverte)

CHEMIN RURAL

Haut de fosse: -0,70

Fond de fosse: -3,40

Fosse existante

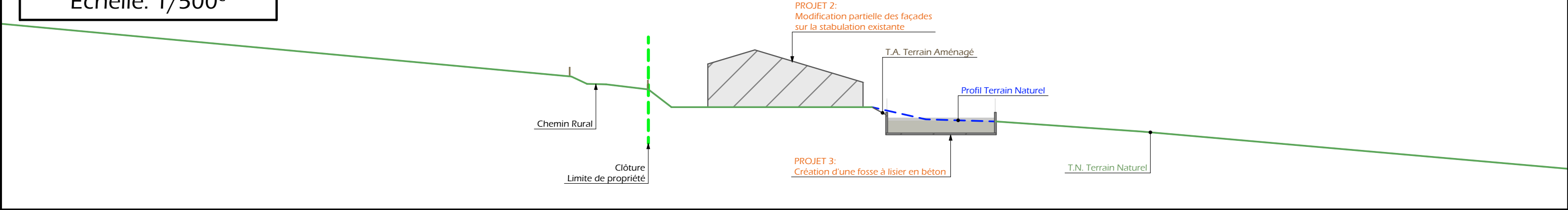
Surface d'emprise au sol créée: 166 m² (fosses)
Surface plancher créée: 0 m²

±0.00 Niveau Terrain Naturel
±0.00 Niveau Terrain Aménagé

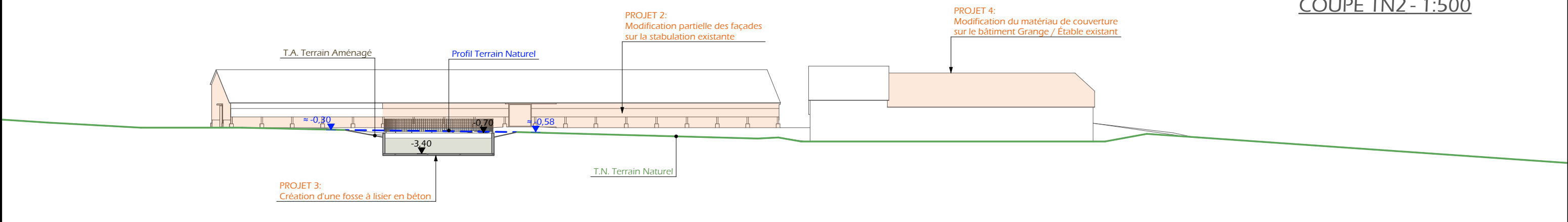
N° Client: 1778	Projet: Modification de l'aspect extérieur de deux bâtiments existant et construction d'une fosse à lisier			Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE REBOULET - Reboulet 15110 SAINT-URCIZE				
	PLAN DE MASSE PROJETS				
		PC2	Éch: 1:500 ^e		
		Aurillac, le 25/04/2023.			

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500^e

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500



PC4 - Notice descriptive

Modification de l'aspect extérieur de deux bâtiments existant et construction d'une fosse à lisier

NOTICE PAYSAGÈRE

- ADRESSE ET REFERENCE CADASTRALE
La propriété est située à « Reboulet », sur la commune de SAINT-URCIZE.
Les constructions impactées se situent sur les parcelles cadastrées D535 et D356 d'une surface totale de 80 427 m².

- ETAT DES LIEUX (accès, topographie, végétation, bâtiments existants, points d'eau, ABF)
La propriété est occupée au nord-ouest par deux ferme-blocs et par un bâtiment agricole à usage de stabulation.
Un chemin rural longe l'exploitation au nord-ouest et en permet l'accès.

Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autres bâtiments. Il n'y a pas de point d'eau cadastré à moins de 35 m.
L'une des fermes-blocs fait l'objet de la présente demande. Elle est en maçonnerie pierre ou parpaing et couverture en ardoise.
La stabulation est de plan rectangulaire avec soubassement en moellons et murs bardés de bois. Sur la façade Sud-Est, des panneaux translucides ont également été installés.
Sur chaque pignon se trouve une porte en métal.

Le projet ne modifie ni la topographie ni la végétation existante.
Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.

- PROJET ET IMPLANTATION**
Le projet du GAEC de Reboulet consiste à :
- modifier les façades de la stabulation (d'aspect vétuste),
 - modifier la toiture de la partie grange de la ferme-bloc
 - et construire deux fosses à lisier (une à l'intérieur et une à l'extérieur).

Modification des façades du bâtiment à usage de stabulation :

- Les pignons seront entièrement modifiés.
- Les soubassements en parpaing seront enduits (hauteur visible : environ 1,50m)
- Les murs seront bardés en tôle d'acier, trame verticale, teinte « gris beige », RAL 7006.
- Les accès seront modifiés et les portes traitées de manière identique au bardage (trame verticale, RAL 7006)
- La façade nord ouest (vue 3) ne sera pas modifiée.
- La façade sud est (vue 1) sera modifiée.
- Les soubassements en parpaing seront enduits (hauteur visible : 1,50m)
- Des translucides seront installés sur toute la longueur du bâtiment dans la continuité des éléments de polycarbonate déjà présents (sur 20m de long).

Une porte en métal (tôle d'acier, trame verticale, RAL 7006) sera également créée.
La partie haute de la façade, en bois, ne sera pas modifiée.
Le toit, refait récemment, ne sera pas modifié.

Modification de la toiture de la partie grange de la ferme-bloc (vue 4) :
La couverture en ardoise sera déposée et remplacée par une couverture en tôle d'acier, teinte gris terre d'ombre, RAL 7022.

Création d'une fosse à lisier circulaire :
La fosse à lisier sera en béton d'un diamètre de 14m, pour un volume de 415 m³.
Le mur aura une hauteur visible d'environ 1,00m et une clôture métallique de 2m de haut (avec deux portails) sera installée. Le terrain étant en pente à l'arrière, la fosse sera implantée légèrement plus bas que le bâtiment afin de limiter son impact visuel.

Les accès ne seront pas modifiés.

- NECESSITÉ AGRICOLE
Ce projet n'engendre pas de création nouvelle de surface.

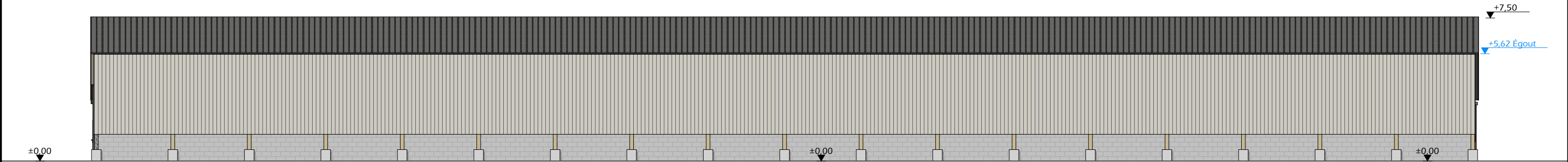
- EFFLUENTS
Les animaux seront logés à l'attache en gestion lisier. Les effluents seront stockés dans les deux fosses en projet. Les effluents seront épandus selon les conditions réglementaires. Le fumier issu des parcs paillés des veaux sera curé, stocké, ou épandu au champ selon les conditions réglementaires.

- RESEAUX / EP
Le projet ne modifie pas les réseaux existants. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

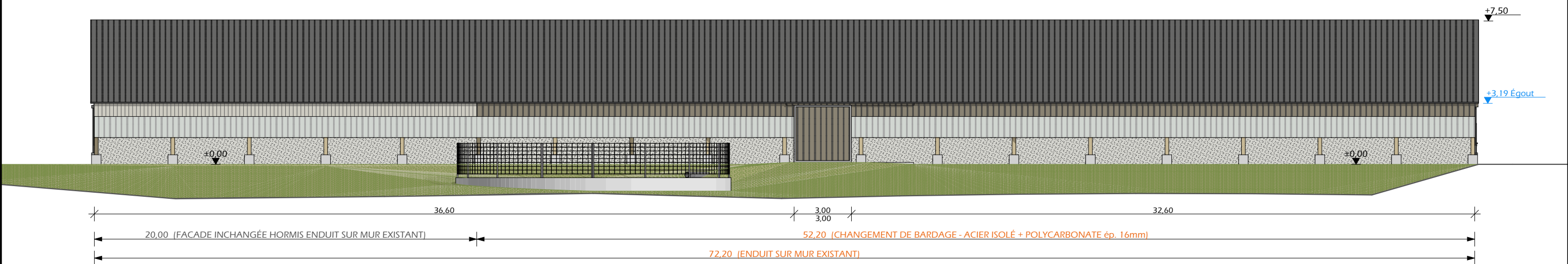
- CONCLUSION
Le projet de réaménagement partiel d'un bâtiment agricole est l'occasion de modifier l'aspect extérieur vétuste de l'exploitation en proposant des matériaux et teintes qui s'inscrivent de façon harmonieuse dans leur environnement.

N° Client: 1778	Projet: Modification de l'aspect extérieur de deux bâtiments existant et construction d'une fosse à lisier				Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE REBOULET - Reboulet 15110 SAINT-URCIZE					
	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500 ^e		
			Aurillac, le 25/04/2023.			

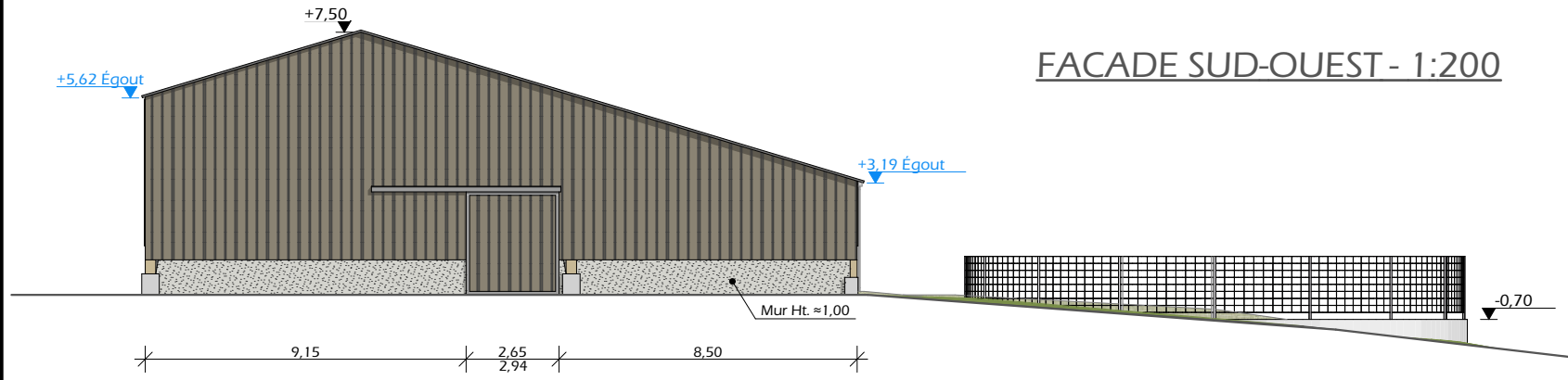
FACADE NORD-OUEST (Inchangée) - 1:200



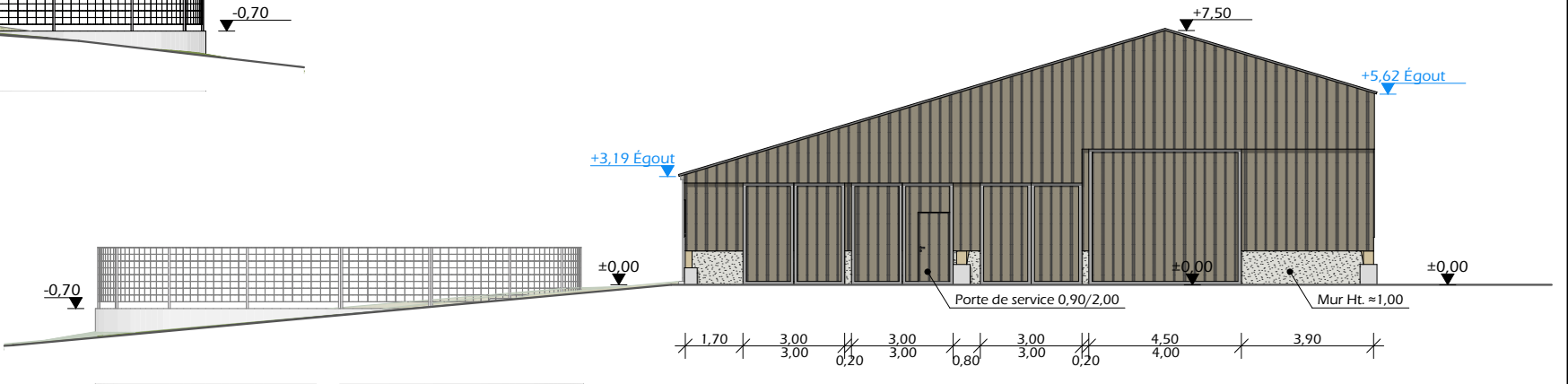
FACADE SUD-EST - 1:200



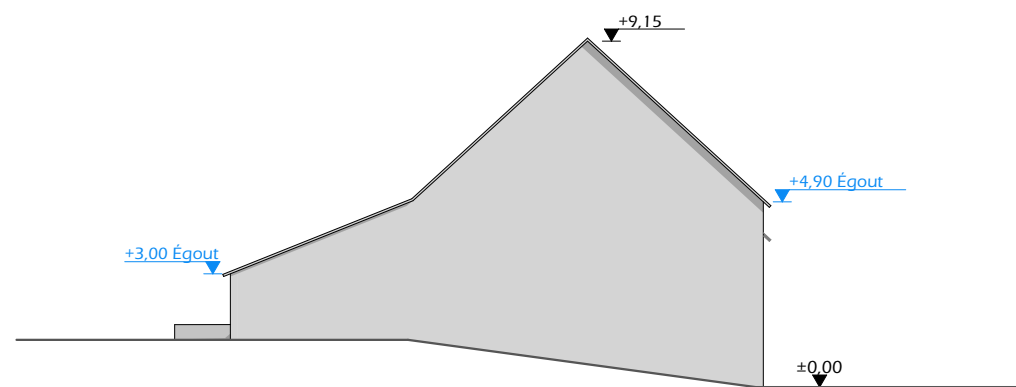
FACADE SUD-OUEST - 1:200



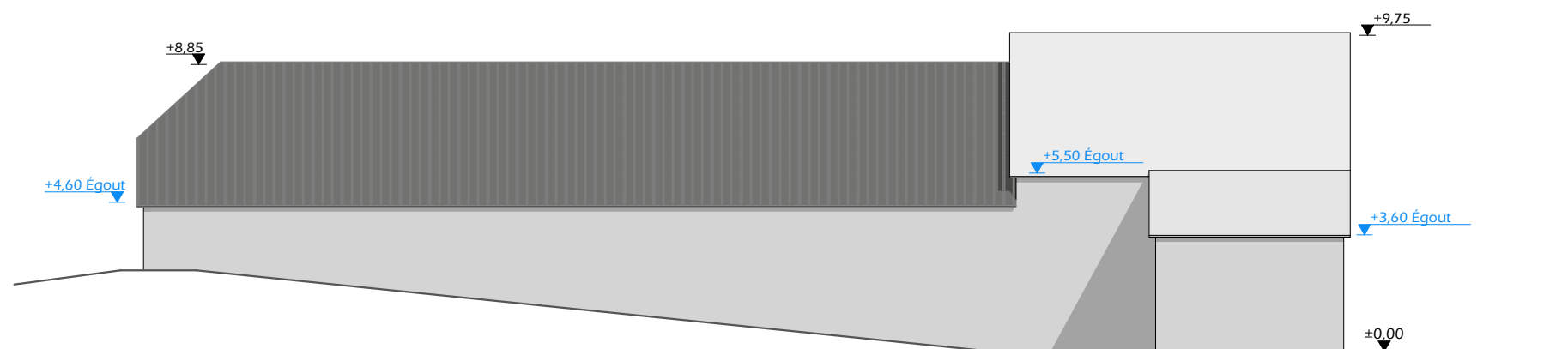
FACADE NORD-EST - 1:200



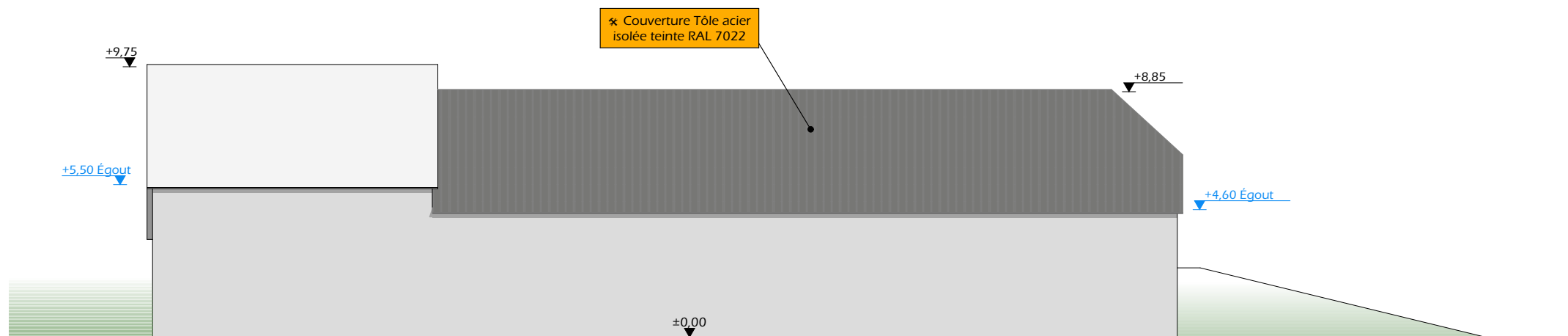
Maçonnerie : Mur parpaings brut - partiellement enduit teinte "ciment" après projet
Charpente : Bois (inchangée)
Couverture : Tôle acier (inchangée)
Portes : Ossature métallique + habillage teinte "lauze" RAL 7006
Bardage : - Existant: Bois + PVC translucide
- En projet: Tôle acier isolée teinte "Lauze" RAL 7006 + polycarbonate translucide



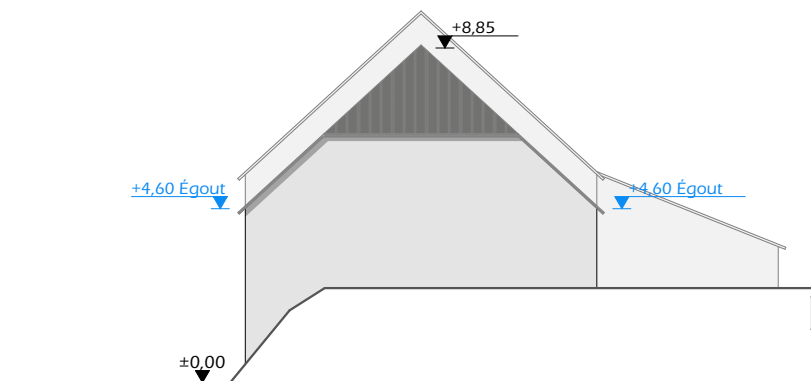
FACADE SUD-OUEST - 1:200



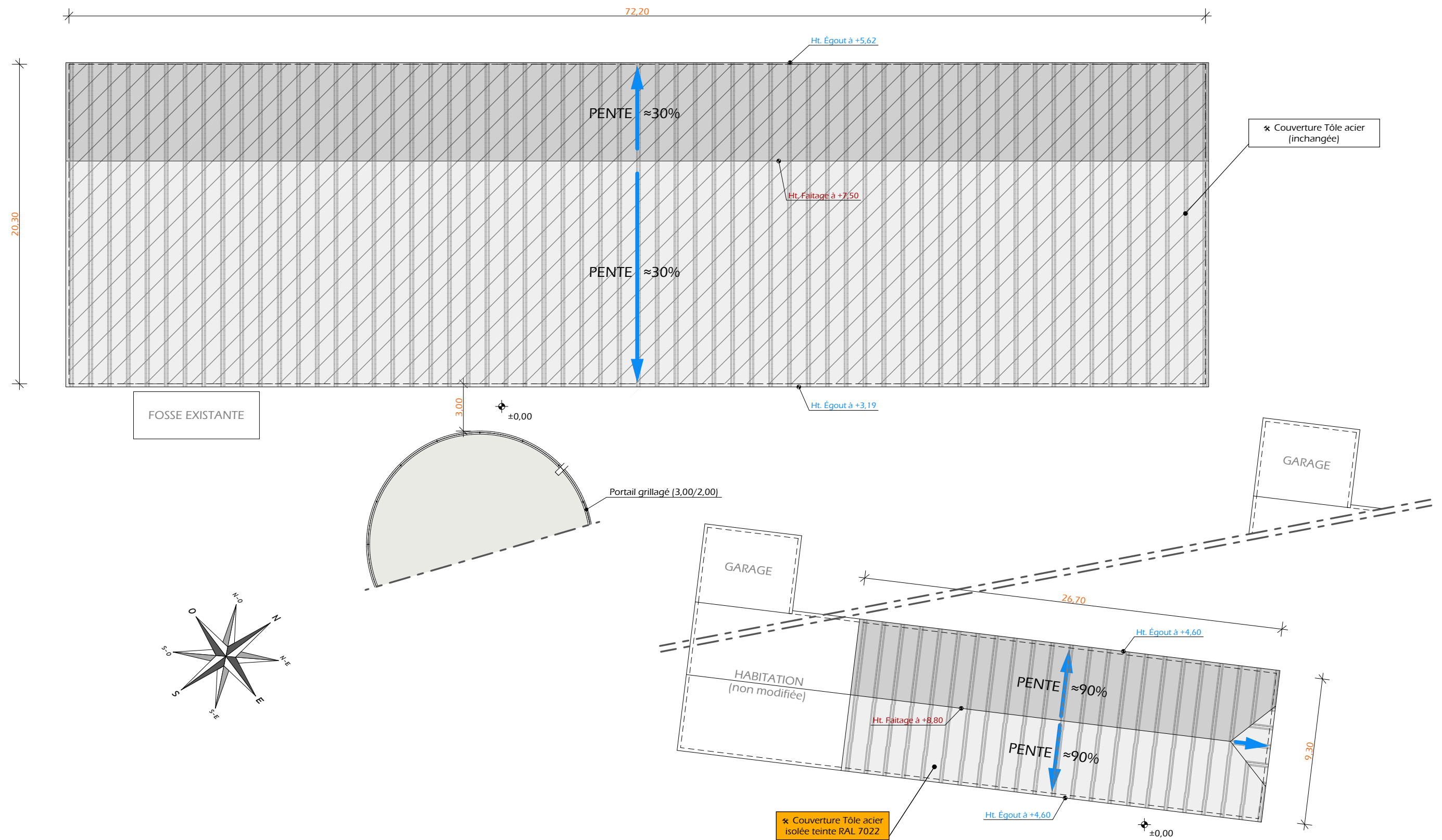
FACADE NORD-OUEST- 1:200



FACADE SUD-EST- 1:200



FACADE NORD-EST - 1:200



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC8 - Vue 4 Insertion



PC6 - Vue 1



PC6 - Vue 1 Insertion



DOSSIER



Maitre d'ouvrage: GAEC DE REBOULET
Reboulet
15110 - SAINT-URCIZE

<u>Localisation</u> <u>du / des projet(s):</u>	Reboulet 15110 - SAINT-URCIZE
---	----------------------------------

Description du projet de construction

1. Réaménagement partiel d'un bâtiment agricole en étable entravée lisier pour bovins.
2. Modifications des façades de ce même bâtiment agricole.
3. Création de deux fosses à lisier (couverte et non-couverte).
4. Changement du matériau de couverture d'un bâtiment traditionnel (grange/étable).

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL AMÉNAGEMENT	1:200		
DET2	COUPE DE PRINCIPE A + AMÉNAGEMENT	1:100		
DET3	PERSPECTIVES 3D			



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 25/04/2023.

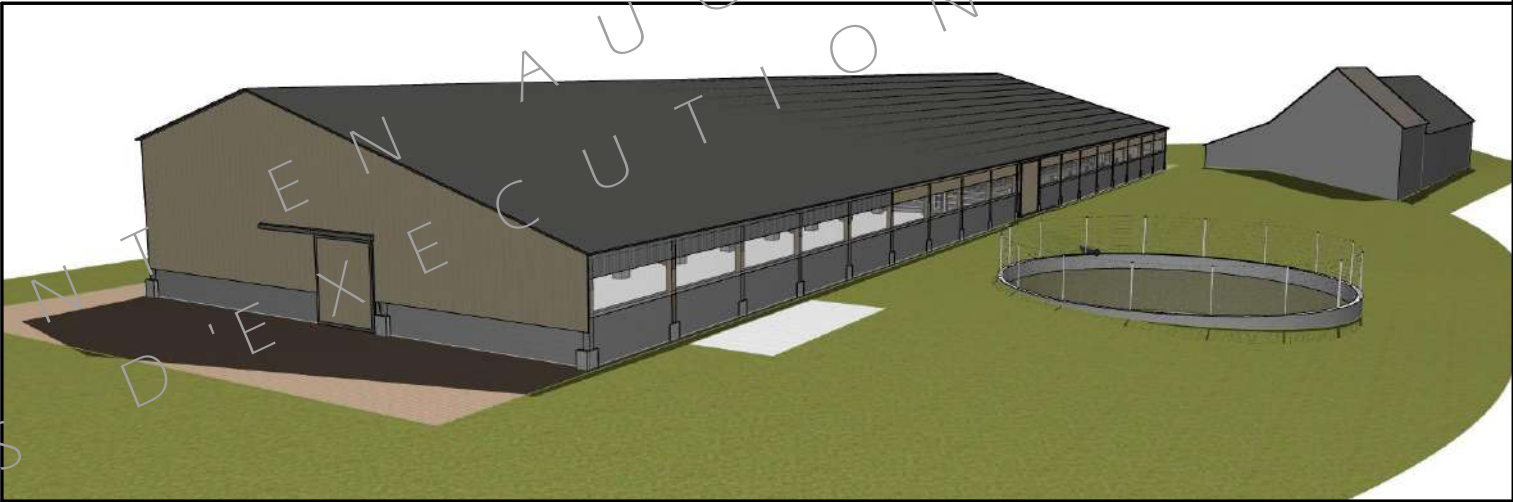
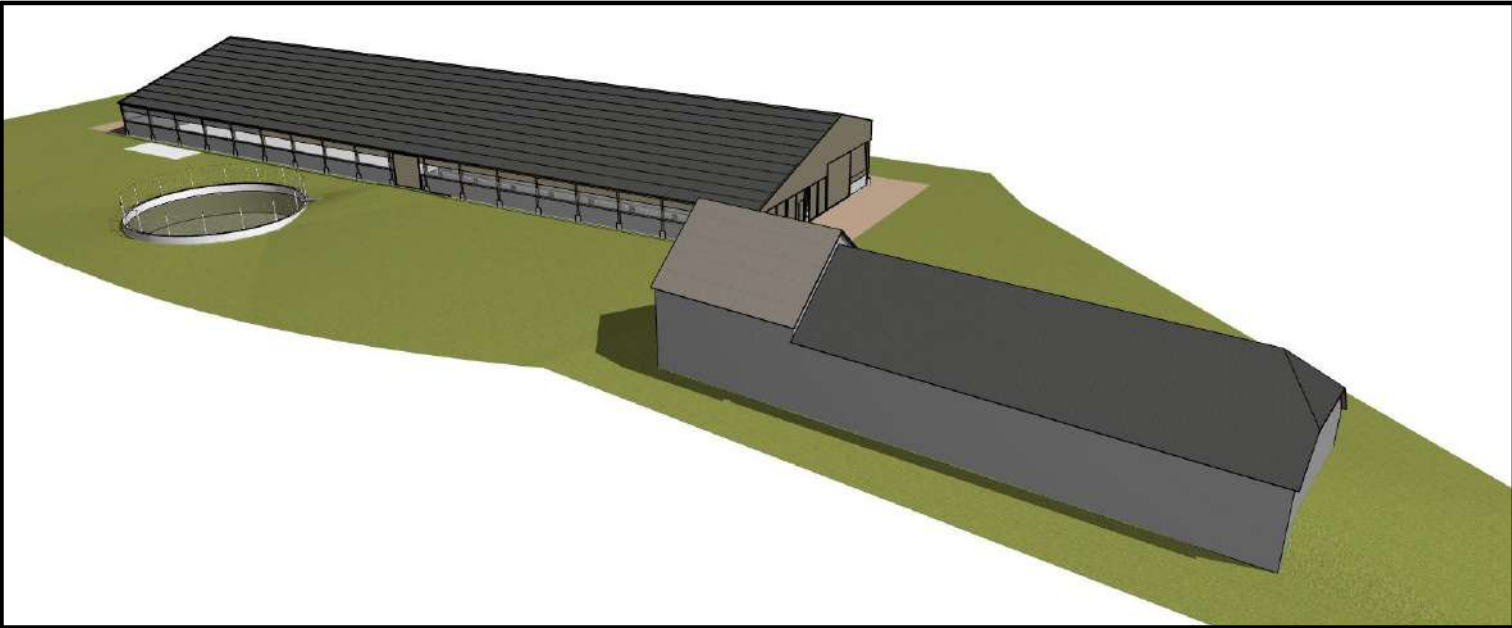
Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1778	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	25/04/2023	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



N° Client: 1778	Projet: Modification de l'aspect extérieur de deux bâtiments existant et construction d'une fosse à lisier				Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS				Nicolas MONTIMART	
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE REBOULET - Reboulet 15110 SAINT-URCIZE				Conseiller Bâtiment:	
	PERSPECTIVES 3D				Jérôme DELARBRE	
			DET3	Éch: °	Aurillac, le 25/04/2023.	

